ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES - 20 et 27 JUIN 2021

Canton ADOUR ARMAGNAC



Nos remplaçants



Lucie Leroy



Ensemble, bâtissons un projet juste, solidaire et respectueux de l'environnement.

Jérémy Marti

Boris Vallaud

Député des Landes

Agathe Bourretère

Madame, Monsieur,

Les 20 et 27 juin, vous élirez vos deux conseillers départementaux du canton Adour-Armagnac.

Si notre canton n'échappe pas à la crise sanitaire actuelle, les enjeux de ce vote pour notre quotidien sont importants. Par ses politiques de solidarités et de développement, le Département œuvre pour les jeunes ou les agriculteurs touchés par les crises, accompagne les aînés et protège les plus précaires. C'est pour cela que nous voulons rejoindre cette action.

Nous nous engageons à être des élus présents sur tout le territoire. Vous nous connaissez, nous échangeons, notre proximité est une réalité : nous continuerons d'être à votre écoute, accessibles à chacun, afin de mettre nos compétences au service de vos réalités et de vos attentes.

Nous voulons aussi être des élus qui agissent. Notre présence et notre écoute ne seront pas des postures.

C'est de nos rencontres que naîtront nos propositions communes. C'est en répondant à vos questions et en portant vos projets face aux défis du quotidien, que nous bâtirons collectivement l'action départementale : afin que chacun d'entre vous vive, grandisse, s'épanouisse et vieillisse bien en Adour-Armagnac.

Vos difficultés sont nos priorités : accès à l'emploi, aux soins, au logement, à la mobilité. Nous soutiendrons le commerce, l'agriculture, le tourisme, et l'industrie pour répondre à ces enjeux.

Ce sont les défis immédiats à relever, pour retrouver la convivialité de nos lieux de culture, traditions et gastronomie, et que résonnent les fêtes de villages!

Ce sont nos engagements pour faire vivre **Les Landes avec Vous.**

Avec nos suppléants, nous sommes à vos côtés.

AVEC VOUS

Majorité départementale

Ve112->

ABA

Boris Vallaud

Agathe Bourretère

Nos 12 ENGAGEMENTS pour les Landes

- Après avoir acheté et distribué gratuitement 1 500 000 masques de protection et mis à disposition du personnel dans les centres de vaccination notamment, nous poursuivrons nos actions de protection des Landaises et des Landais face à la Covid-19.
- Après avoir créé le Village Landais Alzheimer, nous investirons 14 M€ dans les EHPAD entre 2021 et 2026. Dans le cadre de notre plan « Bien vieillir dans les Landes », nous continuerons d'améliorer la vie à domicile de nos aînés.
- Nous renforcerons l'accompagnement et l'insertion des personnes en situation de handicap. Un projet pour les jeunes landais souffrant de troubles du spectre de l'autisme et leurs familles verra le jour à Mont-de-Marsan.
- Dans les cantons menacés par la désertification médicale, nous créerons des centres de santé locaux, en recrutant directement des médecins salariés ou en favorisant l'installation de jeunes médecins libéraux.
- Nous soutiendrons la construction et la réhabilitation de 1 000 logements sociaux par an en locatif et en accession à la propriété. Avec la rénovation de 9 000 maisons et 2 700 logements collectifs chaque année, nous lutterons contre la précarité énergétique.
- 31 décembre 2022 : tous les foyers landais pourront avoir accès à la fibre optique. Nous investirons directement plus de 32 M€.





- Nous poursuivrons la **revitalisation des centres- villes et centres-bourgs** avec la création d'un plan d'investissement de 12 M€. Nous prendrons de nouvelles mesures pour limiter la circulation des poids-lourds en transit.
- Avec le plan alimentaire départemental « Les Landes au menu » nous développerons une alimentation locale et de qualité accessible à tous. Nous créerons des légumeries solidaires à Mont-de-Marsan et dans le Sud-Landes.
- Face aux crises agricoles et climatiques, nous avons apporté des réponses fortes avec près de 3 millions d'euros d'aides d'urgence en 2020. Nous accompagnerons une agriculture durable et solidaire pour affronter les défis à venir.
- Aux côtés des collectivités et des entreprises nous poursuivrons notre soutien aux filières économiques créatrices d'emplois. Nous encouragerons l'innovation en soutenant les projets avec une forte dimension sociale et environnementale.
- Nous maintiendrons la **gratuité des transports** scolaires pour les Landaises et les Landais, une économie pour les familles de 80 € par élève et par an. Nous développerons l'approvisionnement local et bio dans les cantines des collèges avec un tarif maximum de 2,70 €.
- Afin de favoriser l'éducation à la citoyenneté et l'apprentissage des valeurs républicaines, nous créerons des parcours laïques et citoyens à destination des jeunes et nous mettrons en place des actions visant à renforcer l'égalité des droits pour les jeunes.



Nous sommes prêts à faire face aux mutations qui s'annoncent. La Majorité départementale, grâce à la protection, la solidarité et l'innovation, apportera des réponses adaptées aux besoins des Landaises et des Landais.

Xavier FORTINONPrésident du Conseil Départemental des Landes



leslandesavecvous.fr

(f) @leslandesavecvous